



Témoignage client —

Lexence

Echanges sur l'utilisation de
l'application RegLab

Un processus LCB-FT entièrement numérisé pour Lexence

Depuis la mise en place de RegLab, les équipes de Lexence constatent une prise de conscience accrue des enjeux liés à la conformité LCB-FT.

Avant d'adopter RegLab, le processus de vérification LCB-FT de Lexence était entièrement effectué manuellement, avec des documents clients stockés dans des documents séparés pour chaque dossier client. Le cabinet recherchait une solution à la fois efficace et intuitive, capable de centraliser toute la documentation, tout en fluidifiant la communication avec les clients.

Collecte des documents

Avant l'adoption de RegLab, l'ensemble des pièces KYC était géré manuellement, dans un dossier distinct, parfois mêlé à d'autres types de documents. Cela entraînait une organisation parfois confuse et chronophage.

Lexence cherchait une solution permettant de communiquer plus simplement avec ses clients, tout en regroupant l'ensemble des données au même endroit, sans outils complexes ni processus lourds.

« Il est plus facile de retrouver les informations manquantes dans les dossiers ».

Une centralisation des données

L'utilisation de l'application améliore la communication et permet de centraliser tous les dossiers LCB-FT. Il est plus facile de retrouver les informations manquantes dans les dossiers. En outre, le screening et la vérification intégrés sont très utiles puisqu'ils nous permettent de réduire les opérations manuelles.





Une efficacité renforcée

Depuis la mise en œuvre de RegLab, l'équipe de Lexence est davantage sensibilisée aux obligations LCB-FT. Les processus intégrés garantissent un traitement plus rapide des dossiers, ce qui améliore l'efficacité du Cabinet.

« Les processus intégrés permettent de clôturer les dossiers plus rapidement, ce qui améliore l'efficacité au Cabinet ».

Un processus accéléré

De plus, RegLab remplace les formulaires et checklists manuels, permettant aux clients de transmettre directement les informations requises, en seulement quelques clics. Le processus est ainsi plus rapide et moins contraignant administrativement.

Des données sous contrôle

Le Cabinet Lexence est très satisfait de l'application RegLab. Le Cabinet apprécie également le fait que RegLab soit une entreprise néerlandaise, ce qui garantit que les données ne sont pas transférées à une entité extra-européenne. Les informations restent ainsi protégées.

À propos de Lexence

Lexence est un cabinet d'avocats et de notaires d'envergure spécialisés dans 10 domaines. Depuis sa création en 1992, le Cabinet allie son expertise juridique à une approche pratique.

À propos de RegLab

RegLab accompagne les professionnels assujettis — avocats, notaires, experts-comptables, conseils fiscaux, sociétés de domiciliation et fonds d'investissement — dans la conformité à leurs obligations réglementaires en matière de LCB-FT.

Notre [application intuitive](#) automatise l'ensemble du processus de vérification et de surveillance sur une seule et même plateforme. Elle garantit ainsi le respect complet de l'ensemble des obligations liées à la réglementation LCB-FT.

Elle remplace les procédures manuelles de déclaration des bénéficiaires effectifs (RBE) en vérifiant notamment les personnes physiques ou morales concernées à partir de listes de sanctions et en générant une piste d'audit complète, autant à destination d'un usage interne que pour les contrôles des autorités compétentes.



Pieter Hallebeek -

E: pieter.hallebeek@reglab.com
T: +31 6 57923884



Joost Tulkens -

E: joost.tulkens@reglab.com
T: +31 6 51592649



RegLab
Kennemerplein 6-14
2011 MJ Haarlem
Les Pays-Bas
reglab.com 